# Le mal causé par les spiritueux en Afrique et les moyens d'y remédier : [1ère partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **5 (1884)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-132349

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

l'importance acquise par l'œuvre du Congo, ainsi que celle des résolutions que pourra prendre le congrès qui va se réunir à Berlin.

---

## LE MAL CAUSÉ PAR LES SPIRITUEUX EN AFRIQUE ET LES MOYENS D'Y REMÉDIER

L'on ne peut que se réjouir en voyant le zèle déployé aujourd'hui en faveur de l'Afrique, par toutes les nations civilisées de l'Europe et de l'Amérique. Il semble que tous ceux qui ont le plus à se reprocher — Portugais, Hollandais, Français, Anglais — tiennent à faire œuvre de réparation envers les malheureux descendants de ceux qui ont eu tant à souffrir de la traite, et qu'ils veuillent les relever par tous les moyens en leur pouvoir. Écoles, missions, soins médicaux, commerce, industrie, tout est mis à leur portée, pour les faire bénéficier tout d'un coup des avantages que nos peuples civilisés n'ont réalisés qu'après des siècles d'efforts et de progrès. Il y a devoir de la part des races supérieures, à communiquer aux inférieures les biens matériels et spirituels dont elles jouissent, et nous sommes heureux de voir que cette obligation est assez généralement comprise.

Cependant, en même temps que, de toutes parts, on travaille à réparer les maux causés aux Africains par la traite, à faire disparaître complètement celle-ci de toutes les parties du continent où elle subsiste encore, à supprimer l'esclavage et à lui substituer le travail libre, à remplacer la polygamie par la famille et le cannibalisme par le respect de la vie et de la personne d'autrui, l'introduction des spiritueux, par les voies ouvertes jusqu'au cœur du continent, peut compromettre tous les travaux entrepris pour le relèvement des indigènes ; elle peut même plonger ceux-ci dans un esclavage pire que celui dont on les avait délivrés, et rendre leur régénération, sinon impossible, du moins extrêmement douteuse et difficile.

Nous connaissons les maux causés à nos sociétés civilisées par les boissons alcooliques, les ruines physiques, intellectuelles et morales qu'elles accumulent dans les familles, dans les communes, dans les États ; c'est au point que la société, menacée d'être replongée dans la barbarie par ceux qui sont devenus les esclaves des spiritueux, doit, pour prévenir un plus grand mal, recourir à des mesures légales contre les abus de la boisson, pendant que des associations et des philanthropes emploient des moyens individuels et collectifs pour relever ceux qui

sont tombés. Mais les boissons alcooliques importées chez les indigènes de l'Afrique sont encore plus pernicieuses que chez nous, d'autant qu'elles sont présentées à des êtres moins forts pour résister à la tentation, et déjà prédisposés à boire avec excès, par l'usage et même l'abus des boissons fermentées qui leur sont propres.

Sous ce rapport, il y a une distinction à établir entre les parties septentrionale et méridionale de l'Afrique, entre les populations sur lesquelles s'est étendue l'influence du mahométisme et celles qui ne l'ont pas encore subie.

Sans doute, avant la conquête musulmane, les indigènes du nord de l'Afrique avaient l'usage du vin de palmier, et, malgré les prescriptions du Coran, des sectateurs de l'islamisme trouvent le moyen d'abuser de la boisson rafraîchissante qu'ils tirent de la sève du palmier. Cependant l'on peut dire d'une manière générale que, chez les Africains devenus disciples de Mahomet, l'ivrognerie n'apparaît qu'exceptionnellement. Aussi les musulmans exercent-ils, par l'exemple de leur sobriété, une influence heureuse sur les populations du nord du continent, supérieurs à cet égard à beaucoup d'Européens, qui ne peuvent être proposés comme des modèles de tempérance, ni en Algérie, ni en Égypte, ni à la côte de Guinée. L'autre jour encore le *Moniteur de l'Algérie* [1] signalait le progrès continu de l'alcoolisme dans l'élément européen de la colonie, comme une des causes qui contribuent le plus à l'accroissement de la criminalité et de l'aliénation mentale. Quoiqu'il soit assez difficile d'établir une statistique, même approximative, des quantités de boissons diverses consommées en Algérie, parce qu'il n'y a pas de contrôle sérieux pour les liquides fabriqués sur place, cependant le nombre, tout à fait disproportionné avec le chiffre des habitants, des débits et des cafés, jusque dans les centres les plus petits, et l'importance du chiffre des clients qui fréquentent ces établissements suffisent, pour permettre d'affirmer que le goût de la boisson est très répandu dans la colonie. Le même journal fait remarquer que le nombre des aliénés et des criminels tend à s'accroître dans des proportions inquiétantes parmi la population arabe, et que cette augmentation de l'aliénation et de la criminalité correspond au progrès de l'alcoolisme ; il ajoute que, si une consommation exagérée d'un liquide est déjà par elle-même une très mauvaise chose, le danger se centuple lorsque ce liquide falsifié est devenu un

[1] Tous les faits que nous citons dans cet article sont appuyés sur des documents authentiques.

véritable poison. Or telle est la généralité des boissons qui se débitent en Algérie, par suite d'une tolérance blâmable, d'une négligence inqualifiable.

Nous ne voudrions pas répéter tout ce que M. Bainier, dans son volume sur l'Afrique, dit des vices des Européens: Maltais, Grecs, Italiens, etc., fixés en Égypte, qui, d'après lui, sont, à peu d'exceptions près, ivrognes et viveurs, et auxquels le climat fait souvent payer cher ces vices qu'il ne tolère pas. Mais nous rappellerons qu'au Soudan, alors que la plupart des étrangers quittaient Khartoum menacé par les troupes du Mahdi, les Grecs, débitants de liqueurs, furent à peu près les seuls qui ne voulurent pas abandonner leurs boutiques. Dans la statistique de l'importation à Alexandrie, un des chiffres les plus forts est celui des vins et liqueurs, principalement destinés à la colonie européenne et aux grands personnages.

Quoi qu'il en soit, il y a à l'égard des boissons fermentées une grande différence entre le nord de l'Afrique, où l'abus ne règne généralement pas parmi les natifs, et la partie méridionale du continent, où l'usage du pombé, la bière indigène, consommé en quantité considérable dans toutes les occasions importantes de la vie, donne lieu à toutes sortes de désordres et de crimes.

Non pas qu'il n'y ait point de populations qui fassent exception, témoin les Zoulous de Cettiwayo, au dire de leur roi, lors de l'entrevue qu'eurent avec lui les délégués de la Société de tempérance d'Angleterre ; témoin encore les Ba-Mangwato du royaume de Khama, qu'un souverain sage et ferme a su garantir des maux que l'importation des liqueurs par les blancs et la fabrication de la bière indigène leur auraient causés.

Mais les natifs de l'Afrique méridionale sont généralement disposés à faire abus de pombé; leurs fêtes sont presque toujours l'occasion de libations abondantes, et trop souvent les voyageurs sont obligés de signaler l'ivresse dans laquelle tel ou tel chef se trouvait lors de leur passage dans ses États. Il en est peu qui aient la sagesse de Mirambo. Comme tous les jeunes gens qui l'entourent, il avait, avant d'assumer la responsabilité du pouvoir, l'habitude de boire le pombé ; devenu roi, il y renonça pour toujours, en disant : « si je bois du pombé, je ne pourrai pas bien gouverner mon peuple, ni faire toutes mes affaires. » Dès lors, rapporte un missionnaire de la Société de Londres, il s'est abstenu de toute boisson enivrante.

Toutefois, si l'effet produit par l'abus de la boisson indigène est fâcheux, il n'est pas comparable à celui des boissons spiritueuses impor-

tées d'Europe et d'Amérique, ou fabriquées par des colons blancs sur le continent ou dans telle des îles qui en dépendent. Il ne décime pas les populations, il n'agit pas violemment sur les natifs comme le font les liqueurs fabriquées dans les pays civilisés, et l'on peut dire que jamais les indigènes n'auraient été ce qu'ils sont devenus dans certains cas, sans l'importation des spiritueux par les blancs qui, sur presque tous les points de la côte d'Afrique, du Sénégal à Zanzibar, abusent de leur supériorité pour ruiner corps et âme, par leurs boissons enivrantes, ces noirs qui, de leur côté, ne leur donnent en échange que des produits utiles : huile de palme, ivoire, caoutchouc, plumes d'autruche, etc.

A l'exception de la nouvelle colonie allemande d'Angra-Pequena, où les missionnaires de la Société rhénane ont pu obtenir de l'acquéreur qu'il n'introduirait aucun spiritueux, dans toutes les possessions des Européens: françaises, anglaises et portugaises, et dans toutes les factoreries établies sur des territoires dont les chefs indigènes ont encore conservé leur indépendance, vous trouvez partout, à côté des marchandises d'échange, les boissons alcooliques : vins, tafia, gin, rhum, eau-de-vie, liqueurs fortes. A Sierra Léone comme à Libéria, à Lagos comme au Gabon, à Ambriz comme à Mozambique, les spiritueux importés de France et d'Angleterre, de l'Amérique du Nord aussi bien que de la Hollande et de Hambourg, affluent en quantité toujours plus considérable. C'est comme un fleuve dont les flots augmentent chaque année, et menacent de destruction les malheureux que les philanthropes et les missionnaires cherchent à relever. « Nous nous arrêtons de un à cinq jours, disait récemment un correspondant de la *Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik* de Vienne, dans chacun des petits ports de la côte de Guinée, pour décharger de l'eau-de-vie et charger de l'huile de palme et du caoutchouc, à Sierra-Léone, au Cap des Palmes, à Accra, à Cape-Coast Castle, à Whydah, à Benin, à Bonny. L'Anglais envoie un missionnaire dans chaque village nègre, mais en même temps des masses d'eau de feu, de la pire espèce, du pur acide sulfurique coupé d'eau et de sucre. Aussi personne ne doit s'étonner si les nègres des stations missionnaires anglaises ont échangé leur nature primitive insouciante contre tous les vices de la population européenne. » Au Gabon, tel missionnaire ne peut parler à la population d'un village, parce que l'eau-de-vie y circule sans interruption. Presque tous les traités conclus avec les chefs indigènes pour obtenir une concession, soit pour une factorerie, soit pour un établissement quelconque, contiennent une clause d'après laquelle le concessionnaire devra payer une redevance dans

laquelle ne manque pas de figurer un chiffre quelconque de bouteilles d'eau-de-vie. Là où les chefs en interdisent l'introduction dans leurs États, comme chez Khama et chez les Ba-Souto, les trafiquants en importent en contrebande, ou bien ils profitent des guerres, pour faire suivre les armées des blancs envahisseurs du pays, par leurs agents qui y sèment la dissolution et la mort spirituelle, pendant que le fer et le feu y amoncellent les ruines matérielles.—Ou bien, comme à Kimberley, ou le long des chantiers ouverts pour la construction des voies ferrées, ils vont dresser leurs cantines, où les ouvriers noirs s'empressent de venir demander cet excitant qui, après avoir stimulé un instant leurs forces, les fait tomber dans un état de torpeur et d'hébêtement ; sans parler des crimes auxquels il les pousse, ni des guerres nombreuses dont l'usage des liqueurs fortes a été l'origine. Dans la discussion qui a eu lieu dernièrement au Parlement de la Colonie du Cap, le Dr Atherstone n'a pas craint de dire qu'aucun réglement ne pourrait être trop sévère pour faire disparaître l'habitude de la boisson parmi les natifs des frontières, car « c'est elle, » a-t-il ajouté, « qui a été la cause de presque toutes les guerres avec les indigènes et qui a occasionné plus de la moitié des frais pour les gouverner. »

M. Dempster, inspecteur sanitaire aux mines de diamants, rapporte qu'un dimanche, entre onze heures et midi, il ne compta pas moins de 317 natifs, tous dans un état d'ivresse qui les rendait insensibles ou violents. Et « ce chiffre », ajoute-t-il, « ne représente pas tous ceux qui étaient sous l'influence de la boisson. J'en ai vu des centaines d'autres qui évidemment avaient bu. Cependant, la première et la seconde année après l'ouverture des mines de diamants, l'ivrognerie y était presque inconnue parmi les natifs. Aujourd'hui la plupart des maladies des indigènes proviennent de la boisson, dans certains cas directement, dans beaucoup d'autres indirectement, car ils ont l'habitude de dépenser tout leur salaire entre le samedi et le lundi, ne réservant rien pour leur nourriture et leurs vêtements. »

« Avant l'application de la nouvelle loi sur les liqueurs », dit l'*Express* de l'État libre de l'Orange, « la moralité des indigènes était sérieusement compromise par le contact de la civilisation. On voyait d'ordinaire, le jour de l'an, les rues remplies de vagabonds, hommes et femmes, rendus à moitié fous par les effets de l'eau de feu, portant sur leur visage les marques de la maladie. Des danses indécentes, ordinairement confinées dans des endroits retirés, s'étalaient alors au milieu de nous, présentant la vie et les mœurs des natifs sous une forme de mauvais augure pour l'avenir de notre population de couleur. »

Le mal ne se limite pas aux populations des territoires où sont les factoreries ou sur lesquels les blancs exercent l'autorité ; il se répand à l'intérieur, par les trafiquants qui y pénètrent bien au delà des frontières des colonies actuelles, et par les indigènes qui viennent à la côte soit pour apporter à la factorerie les produits du pays, soit pour travailler un certain temps dans les centres industriels ; quand ils retournent dans leur tribu, ils emportent avec eux la déplorable habitude contractée dans leurs rapports avec les blancs, au lieu d'avoir pris le goût d'un travail honnête et rémunérateur.

Beaucoup de chefs ne veulent pas permettre à leurs gens d'aller aux mines de diamants pour y chercher de l'ouvrage, parce que, disent-ils, « on y devient esclave de la boisson, ou l'on en revient complètement démoralisé. » Les missionnaires du Le-Souto et du Transvaal ont fait la même observation à l'égard des natifs qui ont quitté les stations où ils avaient grandi, et que l'appât du gain avait attirés à Kimberley ou à telle autre exploitation minière.

Les îles qui dépendent de l'Afrique n'échappent pas à ce fléau. Il semble au contraire qu'il y sévisse encore plus que sur le continent. C'est à Madagascar qu'il exerce le plus de ravages. Déjà en 1875, le Rev. J. Mullens, après une tournée d'inspection parmi les églises presbytériennes de la Grande Terre, constatait la quantité énorme de spiritueux qu'on y importait. « Nous avons vu », disait-il, « à toute heure du jour, rouler dans la principale rue de Tamatave des barils de rhum, et la plage, où ils étaient rangés par douzaines, en était couverte. Chez les petits trafiquants créoles aussi bien que chez les grands négociants anglais, la cannette vient toujours après la barrique. Il en résulte souvent des scènes de désordre et de dégradation. Toutes les villes situées sur la côte sont infestées par cette liqueur et par ces exemples diaboliques. Quand donc les Anglais et les Américains voudront-ils comprendre que c'est un crime que de débaucher et de ruiner ces jeunes nations ? Ne savent-ils pas que c'est entraîner à leur dégradation immédiate les tribus ignorantes et sauvages, incapables de comprendre et de calculer les terribles conséquences du vice, que de les placer en face de tentations presque irrésistibles? »

Le missionnaire Shaw n'a pu que confirmer ces données sur le fléau de l'ivrognerie et sur son extension. « Souvent, » dit-il, « le voyageur entrant dans un village, en trouve les habitants plus ou moins asservis à ce vice. Il m'est parfois arrivé de rencontrer dans une localité, après le coucher du soleil, toute une population ivre, même les enfants. Plus

de 10,000 tonneaux, de 45 gallons chacun, sont importés annuellement à la côte orientale, surtout par des navires anglais, et l'Angleterre a interdit à Madagascar d'élever les droits d'entrée pour restreindre cet odieux trafic!»

Mais les Anglais ne sont pas les seuls coupables; les Français aussi ont contraint le gouvernement de Madagascar à accepter l'importation des liqueurs fortes, malgré les protestations les plus sérieuses des autorités. Bien plus, le gouvernement a été forcé, même après ses protestations, de recevoir le paiement des droits en eau-de-vie. Toutefois, pour être conséquent avec ses principes et avec sa législation, et pour arrêter autant qu'il le pouvait le fléau qui menace d'inonder le pays, le gouvernement hova a donné l'ordre à ses fonctionnaires de détruire les spiritueux, aussitôt qu'ils les auraient reçus. Pendant quelque temps, en effet, les employés des douanes hovas ont répandu sur le sable du rivage la dixième partie du rhum importé, qui représentait le montant des droits d'importation. Aujourd'hui cela ne se fait plus, et le rhum a conquis son droit d'entrée à Madagascar, comme l'opium en Chine.

Lorsque, en 1875, le gouvernement hova a essayé de réclamer auprès de la philanthropique Angleterre, pour demander l'interdiction de l'importation du rhum dans ses États, on lui a répondu que les intérêts de la colonie anglaise de l'île Maurice en souffriraient trop; exactement comme on répond aux Chinois, lorsqu'ils supplient qu'on supprime le commerce de l'opium : « Nous voudrions bien faire droit à votre demande, mais l'équilibre du budget des Indes ne nous le permet pas. »

A Tamatave, avant le bombardement, le noyau de l'élément étranger était composé de créoles des îles voisines, de Maurice et de la Réunion; les natifs étaient des Hovas et des Betsimisaraka. Ces derniers étaient généralement moins énergiques que leurs conquérants les Hovas, mais la lenteur de leur esprit a beaucoup empiré par le fait de l'énorme importation de rhum de Maurice[1] et de la Réunion. Dans les dernières années, la quantité importée en a doublé, ainsi que la valeur de ce spiritueux. La dégradation des natifs s'est accrue d'une manière effrayante. Il n'y a presque pas de maison de natif à Tamatave où il n'il y ait des tonneaux de rhum; la population décroît rapidement; les vices de toutes sortes augmentent de plus en plus. Un grand nombre de natifs vivent dans un état de demi-intoxication, et se sont tellement plon-

[1] En 1881, il en a été importé, de Maurice seulement, plus de deux millions de litres.

gés dans le rhum qu'ils sont devenus insensibles à toute influence supérieure.

La description que fait Hildebrand des villages Sakalaves, n'est pas moins triste. « Les maisons, » dit-il, « sont entourées, selon l'usage musulman, d'une haute palissade de joncs ; il n'y a que les boutiques d'eau-de-vie, qu'on trouve dans chaque village, qui soient toutes grandes ouvertes. On y voit, assis sur de misérables bancs, ou accroupis jour et nuit sur le sol, des hommes, des femmes, des vieillards, des jeunes gens, voire même des enfants. Là se vident, les unes après les autres, les bouteilles de cette infernale drogue, aux sons horriblement monotones d'un harmonica étique. Les yeux des buveurs prennent peu à peu un aspect vitreux ; ils finissent par tomber l'un après l'autre sur le sol avec un éclat de rire stupide, et bientôt on ne voit plus que des corps entassés pêle-mêle comme des cadavres, au milieu de bouteilles cassées et dans une atmosphère infecte. Voilà la malédiction qui résulte, pour ces pauvres gens du contact de la prétendue civilisation sans l'Évangile avec les races indigènes. Voilà comment on civilise des nations en les tuant ! »

« Le plus grand obstacle à la civilisation à Madagascar » écrit encore le missionnaire Shaw, « c'est le trafic du rhum. C'est lui qui y a ruiné le vrai commerce. Il se vend toujours et avec profit ; il est, selon le langage d'un trafiquant de Madagascar, aussi bon que de l'argent comptant. Mais l'énergie de la population diminue ; elle descend à une condition qui ne vaut guère mieux que celle de la brute, sans désirer mieux que ce qu'a cette dernière. Les Madécasses avaient des aptitudes commerciales, mais elles leur ont été ravies par le commerce des spiritueux. On a ainsi tué la poule aux œufs d'or. »

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les effets produits chez les indigènes par l'importation des spiritueux des peuples civilisés, sur les turpitudes qu'on les entraîne à commettre pour se procurer du rhum ou de l'eau-de-vie, sur l'augmentation de maux qu'y ajoutent les conditions climatologiques de régions souvent insalubres, sur la paresse que leur reprochent les blancs et qui souvent ne leur est pas imputable, car enfin ce sont les blancs qui, par les boissons qu'ils leur présentent, ruinent leur santé, leur volonté, et les rendent incapables de travailler. Mais nous en avons dit assez sur le mal, sur son extension, sur ses auteurs ; un mot encore cependant avant de passer à la recherche des moyens d'y remédier. On s'indignerait contre celui qui vendrait des spiritueux à un enfant, et l'on demeurerait froid ou indifférent en présence de l'épouvantable importation qui s'en fait au milieu de ces grands enfants qui s'appellent les noirs ! On proteste contre l'esclavage et la

traite, et l'on n'aurait pas un mot contre ce trafic qui fait descendre la race noire plus bas encore que ne l'ont fait la tyrannie du maître ou la rapacité des traitants! Dans l'esclavage, le malheureux peut conserver encore la conscience de ses droits, de sa dignité, ses sentiments de famille, comme époux, père, fils ou frère ; chez l'ivrogne, tous ces titres de noblesse ont disparu, et, comme chez le fumeur d'opium qui, pour satisfaire sa passion, méconnaît complètement ses devoirs envers les siens, vous chercheriez vainement chez les noirs abrutis par l'abus des spiritueux, la moindre trace de vie supérieure; c'est la mort de l'esprit, de l'âme et du cœur, avant la mort du corps et la dissolution des éléments qui le composent ! (*A suivre.*)

---

## CORRESPONDANCE

### Une excursion en chemin de fer au Sénégal.

Monsieur le Directeur,

Je viens de faire une excursion à Louga, actuellement station-terminus du chemin de fer de Saint-Louis à Dakar, et peut-être que quelques notes rapides vous intéresseront.

Nous arrivons à la gare, M. Debeux, le seul horloger de Saint-Louis, et moi, un peu avant 6 h. du matin, pour prendre le seul train qui, quotidiennement, quitte Saint-Louis pour y rentrer le soir, aussi à 6 h. La gare nous rappelle absolument les jolies gares de Suisse et de France; en y entrant, on oublierait qu'on est au Sénégal, si une vraie cohue d'indigènes, hommes, femmes, enfants, chargés de sacs, d'outres de peaux de boucs, de calebasses énormes renfermant un monde de choses, ne vous le rappelait suffisamment. Moyennant deux sous, les calebasses et autres objets encombrants passent dans le wagon de service; mais quelle bousculade et quels cris lorsqu'il s'agira pour chacun de reconnaître son bien ! Point de marques ni d'étiquettes : A qui le sac ? — A moi — et tout est dit.

De 70 à 80 personnes prennent le train ; tous les wagons, sauf un, sont bondés. Ces wagons nous paraissent petits, bien étroits surtout, en comparaison de ceux à voie normale. Ils sont du système américain. — Mon compagnon de route et moi étions les seuls blancs, avec le conducteur du train et le chef mécanicien.

Nous partons à 6 h. précises, et marchons à une vitesse de vingt et quelques kilomètres à l'heure. J'ai été surpris du nombre des voyageurs indigènes; le chef de train me disait que même les simples cultivateurs, qui ont quelque vente ou quelque emplette à faire à Saint-Louis, profitent de la voie ferrée. Vraiment, à juger par le mouvement actuel et par ce que nous avons déjà vu pendant la dernière saison de traite des arachides et autres produits, on peut à coup sûr prédire un important avenir à cette voie ferrée, lorsqu'elle sera ouverte à la circulation de Dakar à Saint-Louis, et que, par le fait même de son existence, la sécurité sera assurée, les cultivateurs n'ayant plus à redouter le pillage et la guerre.